

La FCBE justifie son absence

P. 03

P. 03

Romuald WADAGNI au Parlement ce jour



P. 08

Les éclairages de Vitali BOTON à l'opposition

P. 02

Les mises en garde du gouvernement contre les auteurs



P. 04

ATELIER DE FORMATION DES MEMBRES DU RÉSEAU DES JOURNALISTES ACCRÉDITÉS AU PARLEMENT (RéJAP) SUR LE CONTENU DU PROJET DE LA LOI DE FINANCES, GESTION 2025

Financement: PARCPOGE II / PNUD

Hôtel Bel Azur de Grand-Popo les 11,12 et 13 Novembre 2024

Appartements meublés à Porto-Novo
« FENOU GUEST HOUSE »
+229 98 90 46 40



Salle des fêtes et de conférences
« ELONA HOUSE » à Porto-Novo
+229 98 90 46 40



SUPPOSÉ RECRUTEMENT AU NOM DU MINISTÈRE DU TRAVAIL

Les mises en garde du gouvernement contre les auteurs

Un faux communiqué attribué à Madame la Ministre du Travail et de la Fonction Publique, Adidjatou Mathys, circule depuis quelques heures sur les réseaux sociaux. Ce communiqué évoque un prétendu "recrutement général", mais il est entièrement fallacieux et n'a aucun fondement.

Ne vous laissez pas piéger par ces arnaqueurs.



MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 907 Cotonou
BÉNIN
Tél +229 21 30 25 70
Travail.gouv.bj
www.travail.gouv.bj

Cotonou le 04 novembre 2024

N°2756/MTFP/DC/SGM/DGTFP/DEC/RD

**Le Ministre du Travail et de la
Fonction Publique**

COMMUNIQUE

Le ministre du travail et de la fonction publique communique :

Dans le but de réduire le taux inquiétant de chômage et d'orienter vers les cabinets de recrutement désormais en partenariat avec la direction du travail et de la fonction publique les candidats inéligibles aux différents concours d'Etats pour raison de limite d'âge, il sera organisé courant Novembre et décembre 2024, un RECENSEMENT GÉNÉRAL des titulaires des diplômes Licence, Master, Doctorat(toutes filières confondues) au chômage. A cet effet, le ministre du travail et de la fonction publique sollicite les chômeurs, titulaires de l'un ou l'autre de ces diplômes (nom, prénoms, âge, diplômes et adresse) de leur adresser par la voie de la présente application du présent communiqué à compléter et retourner par la poste pour, au besoin, une meilleure orientation par les inspecteurs du travail qui seront désignés à cet effet.

Par ailleurs, le ministre du travail et de la fonction publique rappelle que seuls les cabinets de recrutement concernés par le processus de recrutement de ces derniers sont les seuls cabinets de recrutement vers qui ils seront orientés par le processus de recrutement. Il est demandé de ne pas décider de leur sélection.


Adidjatou A. MATHYS

MEDIAS AU BENIN

Votre nouveau site d'informations en ligne est disponible

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FE-NOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites cœur chez vous.

www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 90 46 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 98 90 46 40

PRODUCTION
ETS EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 97904640 / 98904640 /
44904640

MONTAGE ET GRAPHISME

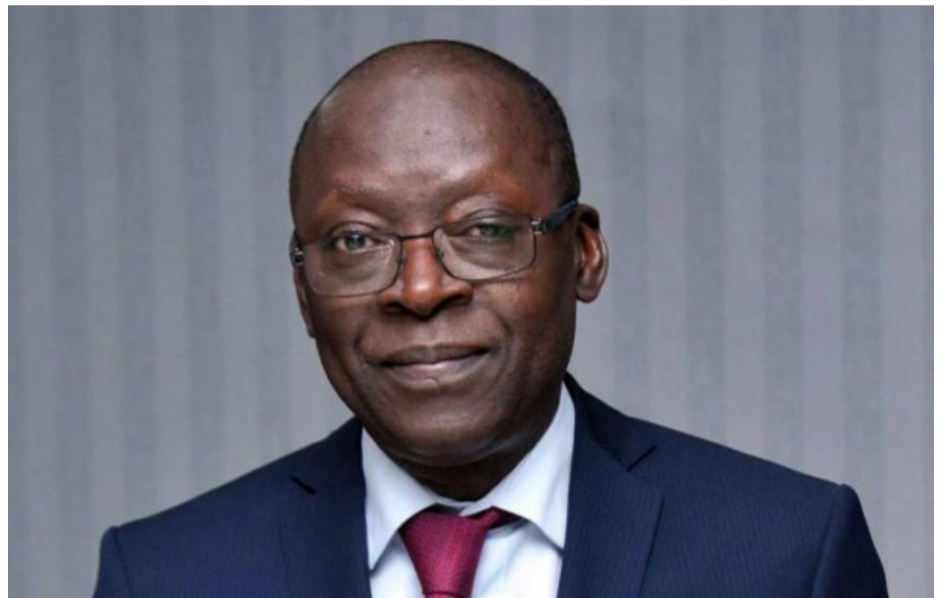
Mayass M. NOUMON
+229 96138484

PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES GESTION 2025 / BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES 2025

Romuald WADAGNI au Parlement ce jour

Les députés de la huitième législature sont invités ce jour mercredi 13 novembre 2024 dans l'enceinte de l'hémicycle au palais des gouverneurs à Porto-Novo par l'he Gérard GBÉNONCHI, président de la Commission des finances et des échanges et par ailleurs président de la commission budgétaire. Ils y seront surtout pour écouter la présentation du projet de loi de finances, gestion 2025 par le gouvernement: le rapport synthèse de présentation du projet de loi de finances; le rapport sur l'équilibre économique et financier, les résultats connus et les perspectives; le plan de trésorerie prévisionnel et mensualisé de l'exécution du budget de l'Etat; le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle 2024 - 2026; la note analytique sur le programme de développement ; l'évaluation des dépenses fiscales et présentation détaillée des recettes budgétaires; le plan annuel d'endettement; les comptes spéciaux du trésor; la note analytique sur les finances locales ; le programme d'investissement public et enfin les débats sur le projet de loi de finances, gestion 2025 envoyé au parlement pour son étude.

Cet exercice permet aux élus du peuple d'avoir de bonnes et utiles informations afin de mieux étudier le projet de loi de finances. Il faut dire pour finir que le conseil des investisseurs privés du Bénin, le conseil national du patronat, la chambre de commerce et de l'industrie du Bénin, la confédération des travailleurs du Bénin (CONEB), la chambre des métiers, la chambre de l'agriculture et l'association nationale des communes du Bénin (ANCB) sont programmés pour demain jeudi au palais des gouverneurs à Porto-Novo.



LANCEMENT DU CADRE DE CONCERTATION DE L'OPPOSITION

La FCBE justifie son absence

Absente lors de la mise en place officielle du Cadre de concertation des partis d'opposition, tenue le dimanche 10 novembre dernier, la Force Cauris pour un Bénin Émergent (FCBE) est finalement sortie du silence. Interrogé sur cette absence aux côtés des autres partis d'opposition tels que Les Démocrates, le MPL, NFN, GSR, etc., l'ancien ministre Alain Adihou, conseiller politique du parti a tenu à clarifier la situation.

Le Cadre de concertation de l'opposition, mis en place pour unir les forces opposées au pouvoir en vue des échéances de 2026, suscite diverses réactions. Si certains saluent l'initiative, d'autres regrettent l'absence de la FCBE.

Dans ses explications, Alain Adihou a affirmé que la FCBE n'a pas été invitée de manière officielle à rejoindre cette initiative, bien qu'il en salue l'intention. Il s'interroge également sur la suffisance de l'invitation publique faite par les initiateurs pour motiver la FCBE à rallier cette coalition.

Lors du lancement du Cadre de concertation, Eric Houndété, vice-président du parti Les Démocrates, a souligné que ce mouvement visait à réunir toutes les forces de l'opposition pour mener un combat commun. Il a également précisé que si certains partis tardaient à rejoindre le mouvement, ils seraient approchés pour œuvrer ensemble.

Par ailleurs, dans un post sur Facebook, Sabi Korogone a fait une révélation concernant l'un des partis membres du Cadre, son ancienne formation, le Mouvement Populaire de Libération (MPL).

Le Cadre de concertation de l'opposition, créé pour coordonner l'action des forces politiques, se donne plusieurs missions essentielles, notamment :

- la relecture consensuelle du code électoral ;



- l'audit participatif du fichier électoral informatisé et l'élaboration d'une liste électorale consensuelle pour les élections de 2026 ;

- la libération des prisonniers politiques et le retour des exilés ;

- la restauration du tissu social par une amélioration du pouvoir d'achat des populations.

La coordination de ce Cadre de concertation se compose comme suit :

Coordonnateur : Eugène Azatassou (Les Démocrates)

1er Coordonnateur adjoint et porte-parole : Antoine Guédou-Vissetogbé (GSR)

2e Coordonnateur adjoint : Expérience Tèbè (MPL)

3e Coordonnateur adjoint : Apollinaire W. Avognon (NFN)

4e Coordonnateur adjoint : Daniel Edah (Nous Le Ferons)

Secrétaire exécutif : Chabi Yayi (Les Démocrates).

APPROPRIATION DU CONTENU DE LA LOI DES FINANCES, GESTION 2025

Les journalistes parlementaires en atelier de formation à Grand Popo



**ATELIER DE FORMATION DES MEMBRES DU RÉSEAU
DES JOURNALISTES ACCRÉDITÉS AU PARLEMENT (RéJAP)
SUR LE CONTENU DU PROJET DE LA LOI DE FINANCES, GESTION 2025**

Financement: PARCPOGE II / PNUD

Hôtel Bel Azur de Grand-Popo les 11, 12 et 13 Novembre 2024

Du 11 au 13 novembre 2024, l'hôtel Bel Azur de Grand-Popo abrite un atelier de formation des membres du Réseau des journalistes accrédités au Parlement (Rejap) sur le contenu du projet de loi de finances, gestion 2025. Réalisé sur financement du PNUD à travers le PARCPOGE, son bras opérationnel au Parlement, cet atelier de formation figure au premier rang dans le Plan de travail annuel du REJAP.

C'est le lieu pour Gaspard ADJAMOSSI, président du Rejap de remercier les autorités de l'Assemblée nationale notamment le président Louis Gbèhounou VLAVONOU pour avoir autorisé la tenue dudit atelier mais aussi pour son appui constant aux journalistes accrédités au Parlement. Cet appui est, a-t-il reconnu, le témoignage de son rêve pour une formation qualitative des journalistes au profit d'un bon traitement de l'information parlementaire.

Par ailleurs, il faut noter que cet atelier qui intervient en prélude à l'examen proprement dit du projet de loi de finances, gestion 2025 par la commission budgétaire à l'Assemblée nationale vise non seulement à familiariser les membres

du REJAP avec les grandes orientations budgétaires du Gouvernement au titre de l'année 2025 mais aussi à leur donner les astuces, outils et rudiments nécessaires à son bonne analyse afin de mieux informer l'opinion.

Plusieurs communications sont annoncées au menu de cet atelier qui sera rehaussé par des travaux de groupe et des cas pratiques. Entre autres, il y a les communications intitulées: "Point de la mise en œuvre de la loi de finances gestion 2024"; "Analyse de la mise en œuvre et de l'exécution de la loi de finances gestion 2025"; "Rappel de quelques notions importantes dans la collecte l'analyse et le traitement des informations en période budgétaire"; "Les orientations et priorités contenues dans le projet de loi de finances, gestion 2025"; et enfin "Les nouvelles mesures fiscales et douanières contenues dans la loi des finances, gestion 2025".

Faut-il le rappeler une cinquantaine de journalistes en provenance de plusieurs organes de presse privés et publics participent à cet atelier.





AHANTOUN STORE

LA MARQUE QUI VOUS REND
UNIQUE DANS VOTRE STYLE



AHANTOUN Benin

À PROPOS DE NOUS

AHANTOUN Benin est une marque de vêtements béninois qui vous propose des tenues réaliser avec les tissus africaines.

De part notre marque nous mettons en valeur les produits africain précisément les tissus, afin de pouvoir plus imposer nôtre style au national comme à l'international .



AHANTOUN STORE



+229 69 91 79 52



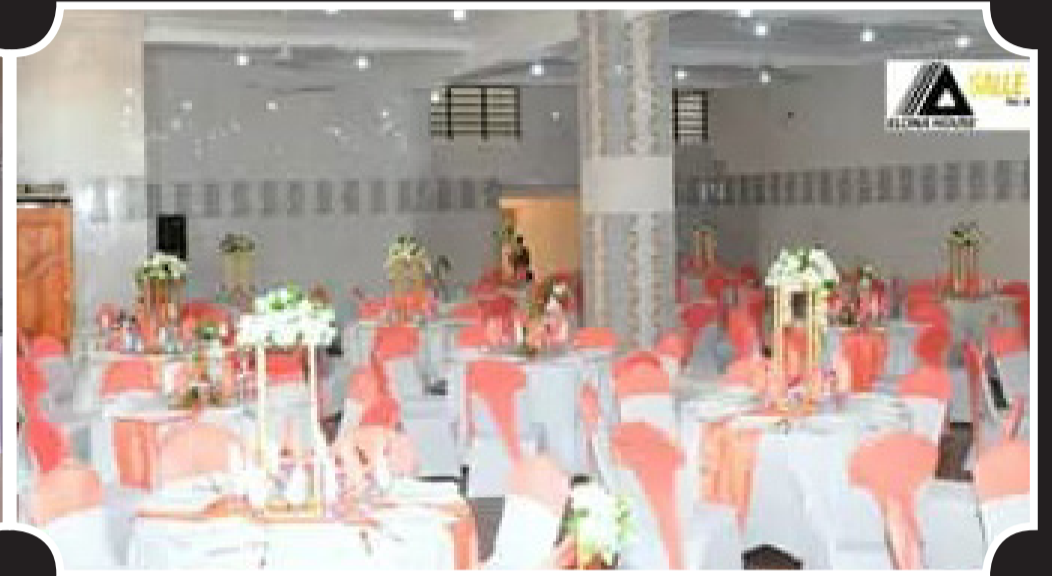
DERRIERE LE CEG GODOMEY ,NOUVEAU GOUDRON DE ATROKPOCÔDJI , APRES LE ROND POINT PREMIERE VON À VOTRE DROITE.



SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE

98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés



**Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement ?
Accueillez vos invités dans un écrin de nature. Mariage, anniversaire, communion,
baptême, réunion, séminaire, colloque, séjour en famille et réception de tout genre ?**

ELONA HOUSE DISPOSE D'ESPACES PROFESSIONNELS INEDITS



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Dowa - Tokpota**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07

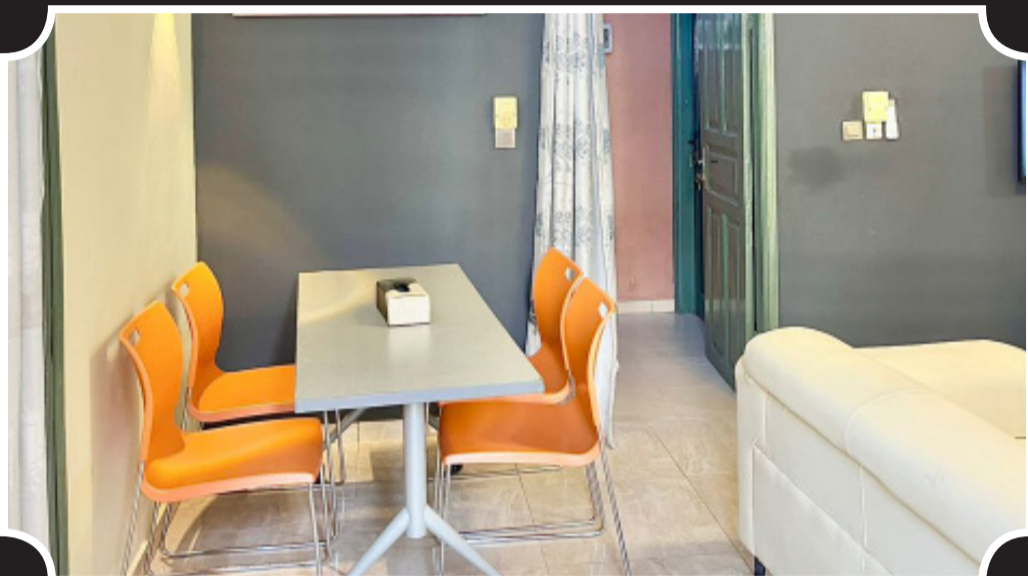


+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99



**GUEST HOUSE
FENOUE**
Appartements & Chambres meublées
📞 98 90 46 40

Êtes-vous à la recherche d'un appartement ou chambre meublée ?



Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

**LES APPARTEMENTS SONT DISPONIBLES POUR DE COURTS
OU LONGS SÉJOURS**



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99

FACE AUX CRITIQUES CONTRE LE 4E RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les éclairages de Vitali BOTON à l'opposition

Invité hier, mardi 12 novembre 2024 sur la Télévision Hémicycle "TH MATIN", le porte-parole du président de l'Assemblée nationale, Vitali BOTON, a réagi aux critiques formulées par les députés du groupe parlementaire "Les Démocrates" au sujet du 4ème rapport d'activités du président Louis Gbèhounou VLAVONOU, présenté le 07 novembre dernier au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo. Il a souligné que ce rapport étant une œuvre humaine, toute critique devait être objective pour demeurer constructive. Vitali BOTON a répondu point par point aux remarques faites sur des aspects tels que le nombre de plénières et les missions parlementaires.

Lire ci-dessous l'intégralité de son intervention sur Télé Hémicycle

- **TH :** Conformément à l'article 21 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale, le président Louis Gbèhounou VLAVONOU a présenté à ses collègues le 07 novembre 2024 son rapport d'activités, le 4ème sous cette 9ème législature. Ce rapport, structuré en quatre parties, couvre les activités internes et externes du Parlement, ainsi que les défis et perspectives de l'institution. Alors que le rapport a été salué par les députés de la majorité présidentielle (Union Progressiste le Renouveau et Bloc Républicain), certains membres du groupe parlementaire "Les Démocrates" ont exprimé des critiques virulentes. Nous recevons pour en parler Vitali BOTON, porte-parole du président de l'Assemblée nationale. Monsieur BOTON, comprenez-vous certaines critiques faites à cette présentation du rapport d'activités ?

- **Vitali BOTON :** "Merci pour l'invitation et l'honneur que vous me faites d'être ici ce matin. Concernant les critiques, il faut rappeler qu'il s'agit d'un rapport, une œuvre humaine. Et comme toute œuvre humaine, elle n'est pas exempte d'imperfections. Mais il est essentiel que les critiques soient fondées, pertinentes et qu'elles contribuent réellement à l'amélioration du document. En l'espèce, je n'ai pas l'impression que les critiques formulées soient sincères ou objectives."

- **TH :** Ils mentionnent par exemple le nombre de plénières tenues en six mois : 19 plénières pour un semestre d'activités. Certains semblent penser que le président de l'Assemblée nationale est responsable de ce chiffre.

- **Vitali BOTON :** "Il est faux de raisonner seulement en termes de quantité. La qualité prime. Ce rapport retrace l'ensemble des activités de l'Assemblée nationale, et non celles du seul président. Pourquoi les critiques ne précisent-elles pas ce qui manque au rapport ? Pourquoi ne signalent-elles pas de manière claire les aspects qui seraient biaisés ? On ne devrait pas politiser le fonctionnement de l'institution. Le président VLAVONOU a instauré une gestion où les plénières sont convoquées uniquement lorsque les dossiers sont prêts et les rapports disponibles, pour garantir un travail efficace."

- **TH :** Le président de l'Assemblée nationale a aussi répondu en plénière, en précisant que chaque soir il traite tous les dossiers sur son bureau avant de partir. Il a souligné que s'il n'y a pas de rapports, il ne peut convoquer de plénière.

- **Vitali BOTON :** "En effet, le président veille à ce que chaque dossier soit traité minutieusement. Les députés ne viennent plus pour tergiverser lors des séances plénières, comme cela pouvait être le cas auparavant. La convocation des plénières est systématiquement fondée sur des dossiers concrets, un mode de travail qui garantit des résultats tangibles."

- **TH :** En plus du nombre de plénières, les députés ont soulevé des critiques au sujet des missions parlementaires.



- **Vitali BOTON :** "Les missions sont de différentes natures : certaines sont statutaires, comme par exemple celles des organisations parlementaires telles que la CEDEAO, l'UPA, l'APF etc. Le président est tenu de mandater les députés affiliés à ces instances. Pour d'autres missions, les présidents des groupes parlementaires sont invités à désigner leurs membres. Ainsi, un député insatisfait de sa participation aux missions devrait en parler avec le président de son groupe parlementaire, pas avec le président de l'Assemblée."

- **TH :** Le président de l'Assemblée nationale ne peut donc pas intervenir dans les choix faits par les groupes parlementaires pour les missions ?

- **Vitali BOTON :** "Absolument. Quand on analyse la répartition des missions, il est inutile de comparer le nombre de missions entre groupes sans tenir compte de leur nature et du mode de désignation."

- **TH :** Certains mots prononcés en plénière ont été relayés par la presse. Selon vous, y a-t-il des limites à respecter pour les critiques, même venant de l'opposition ?

- **Vitali BOTON :** "Oui, il est essentiel de maintenir le respect et l'objectivité, d'autant plus que tous les députés n'ont pas la même expérience parlementaire. Certaines critiques méritent d'être censurées. Il est regrettable d'entendre que le rapport présenterait des insuffisances sans qu'aucun élément spécifique ne soit mentionné. Le président VLAVONOU a, en effet, amélioré l'architecture de ce rapport depuis la 8ème législature, fournissant bien plus de détails pour garantir la transparence."

- **TH :** Sur le fond, que pouvez-vous dire des efforts pour l'informatisation des services parlementaires ?

- **Vitali BOTON :** "Les fonctionnaires parlementaires et une grande majorité de députés reconnaissent que le président Louis Gbèhounou VLAVONOU accomplit un travail remarquable. Il s'est engagé à moderniser l'Assemblée nationale et à en faire un Parlement de développement. C'est un projet qu'il porte au quotidien, et à terme, les résultats parleront d'eux-mêmes."

- **TH :** Un dernier mot ?

- **Vitali BOTON :** "Merci pour le travail que vous faites sur TH MATIN en relayant la bonne information et en valorisant les efforts accomplis par cette 9ème législature."



Invitation



A l'occasion du décès de son Père, **Emile DATO**,
rappelé à Dieu le 17 octobre 2024 dans sa 72ème année,
**M. Magloire E. DATO, Directeur Général du Groupe
de presse L'ACTUALITE et son épouse**,
seraient très heureux de vous compter parmi leurs
honorables invités à la cérémonie funéraire
qui aura lieu du 15 au 16 novembre 2024.

selon le programme ci-après :

● **Vendredi 15 novembre 2024**

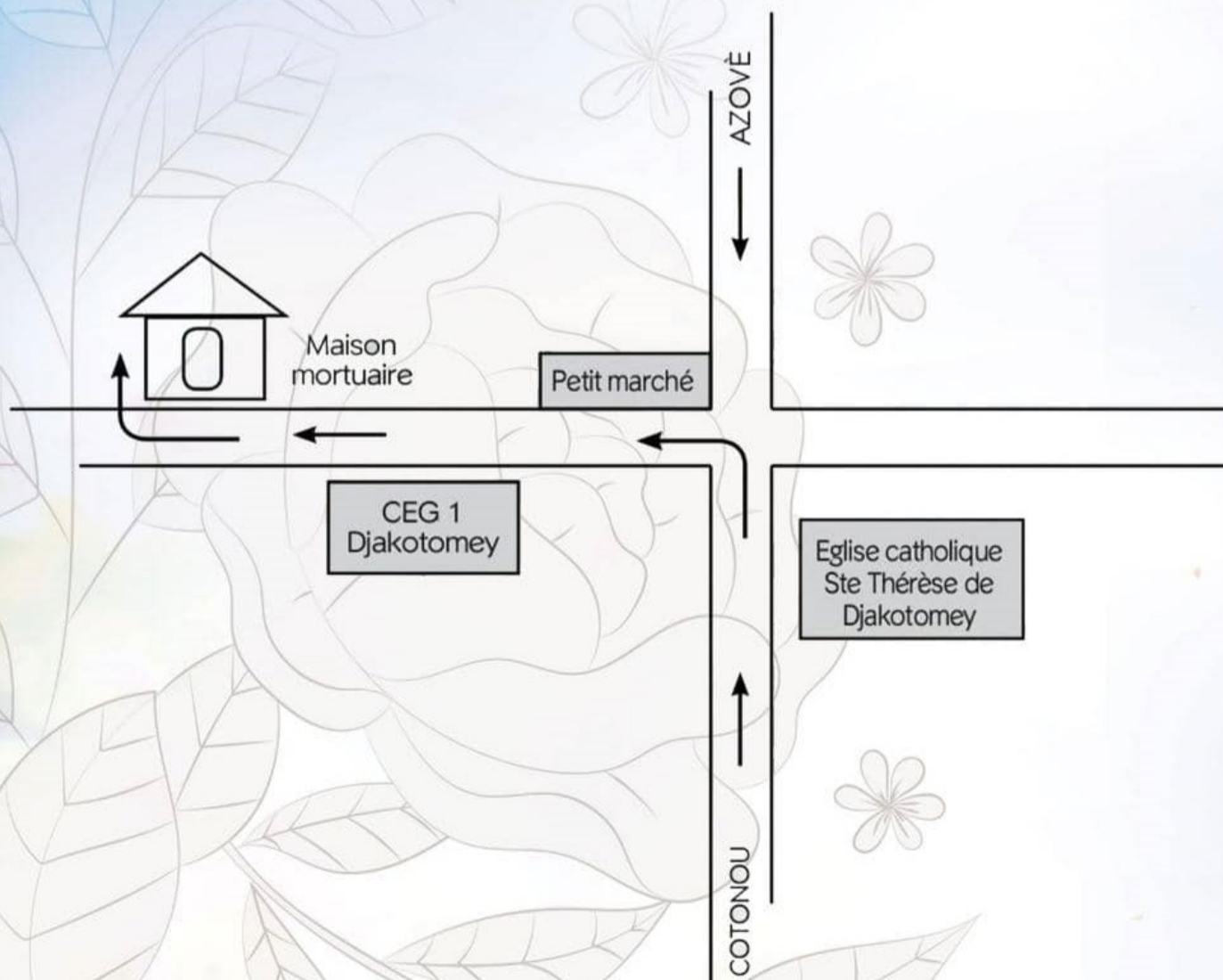
20h00 : Veillée de prière au domicile du défunt à Pahou
20h00 : Veillée de prière au domicile du défunt à
Djakotomey en face du CEG Djakotomey

Contact :
(+229) 95 05 97 98

● **Samedi 16 novembre 2024**

05h00 : Levée du corps à la morgue de PK 14
05h30 : Exposition du corps au domicile du défunt à Pahou
(rue du maché Pahou qui mène à Avlékété, maison à droite avant les rails)
06h00 : Départ de Pahou pour Djakotomey
08h00 : Arrivée et exposition du corps au domicile du défunt
à Djakotomey (maison en face du CEG 1)
10h00 : Messe corps présent au domicile du défunt
12h30 : Inhumation au domicile du défunt à Djakotomey
suivant les rites du christianisme céleste
13h30 : Réception

ITINERAIRES



Votre plaisir, notre priorité



AKUWABA KUWABO

Café - Bar - Restaurant

RCCM: RB/PNO/21 A 26806
IFU: 02112966131

  +229 40 48 01 11





AKUWABA KUWABO

Café - Bar - Restaurant

Restaurant ouvert

 Tous les jours de 09h à 23h

 Tokpota, von en face de Songhaï, après la pharmacie St Marie premier carrefour immeuble Gris-blanc

  40 48 01 11

On n'attend que vous



PRODUCTIONS AGRICOLES À KÉTOU

Bientôt des unités pour la transformation du manioc, du maïs et du riz produits

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Monsieur Gaston DOSSOUHOUI, a procédé à la remise officielle d'un site à la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA) pour la construction de six (06) infrastructures modernes de transformation de manioc, de riz et de maïs produits à Kétou. La cérémonie a eu lieu hier, mardi 12 novembre 2024 à Kétou en présence des populations bénéficiaires.

La politique de transformation locale des productions agricoles prônée par le Gouvernement béninois sera une réalité dans les prochains mois à Kétou. Le manioc, principale production de la localité, ainsi que le maïs et le riz, ne passeront plus les frontières à l'état brut. "Nous n'allons pas nous peiner pour labourer, pour planter, pour entretenir nos champs et envoyer nos productions ailleurs sans les transformer. Non. Nous allons les transformer sur place en divers produits pour la consommation au Bénin puis envoyer le reste dans d'autres pays pour plus de valeur ajoutée. L'usine de Kétou va produire du lafou labellisé, certifié. L'usine va produire de la farine panifiable pour contribuer à la fabrication du pain, et suppléer au blé de plus en plus cher. L'unité va créer un marché pour toutes les productions. C'est ça l'action de développement prônée par le Chef de l'État, Patrice TALON. Kétou est le grenier du Plateau et ce n'est que justice faite avec l'installation prochaine de ces unités. Le chef de l'État vient de rendre l'ascenseur aux populations productrices de Kétou", a déclaré, pour la circonstance, le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

À sa suite, Monsieur Jean-Pascal KABORE, Directeur pays FIDA pour le Bénin et le Togo, a souligné que la cérémonie de remise de site est d'une importance capitale pour les coopératives productrices des filières accompagnées par le PADAAM, et représente une opportunité de marché pour l'écoulement de leur production au niveau local et la création de valeur ajoutée par la transformation sur place de leur production.

Pour Monsieur Raouf RABIOU, Représentant du Maire de Kétou, c'est un jour historique pour le développement de la commune et du Bénin.

Monsieur Éric RENAUD, Directeur Général de la SoNaMA, a fait savoir que l'infrastructure de transformation a besoin de 1.500 tonnes de manioc pour son fonctionnement en 300 jours sur 365. Le challenge, à travers la construction et le fonctionnement de cette unité, a-t-il souligné, est de faire du lafou le meilleur du monde.

Le coût total de réalisation des unités s'élève à 4.592.644.493 FCFA TTC, et est co-financé par le Gouvernement du Bénin et le FIDA à travers le Projet d'Appui au Développement Agricole et à l'Accès au Marché (PADAAM).

Les travaux sont prévus pour être livrés fin juin 2025.



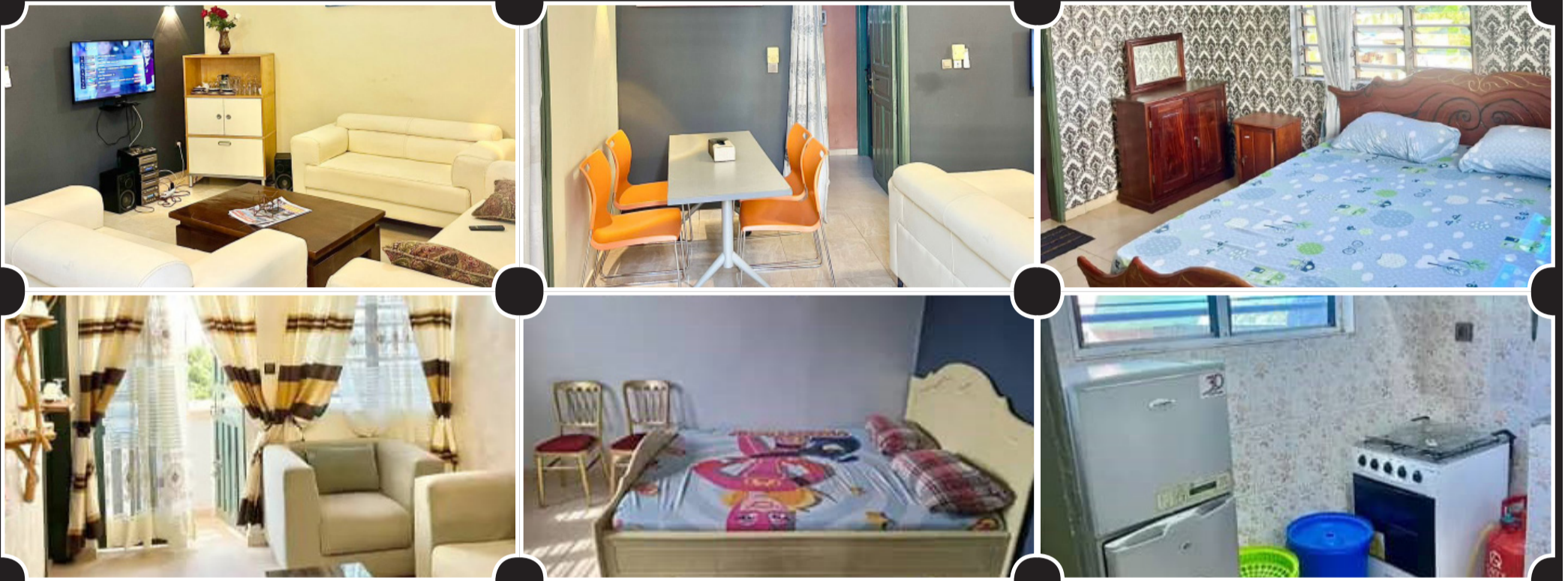


**GUEST HOUSE
FENOÙ**
Appartements & Chambres meublées
☎ 98 90 46 40

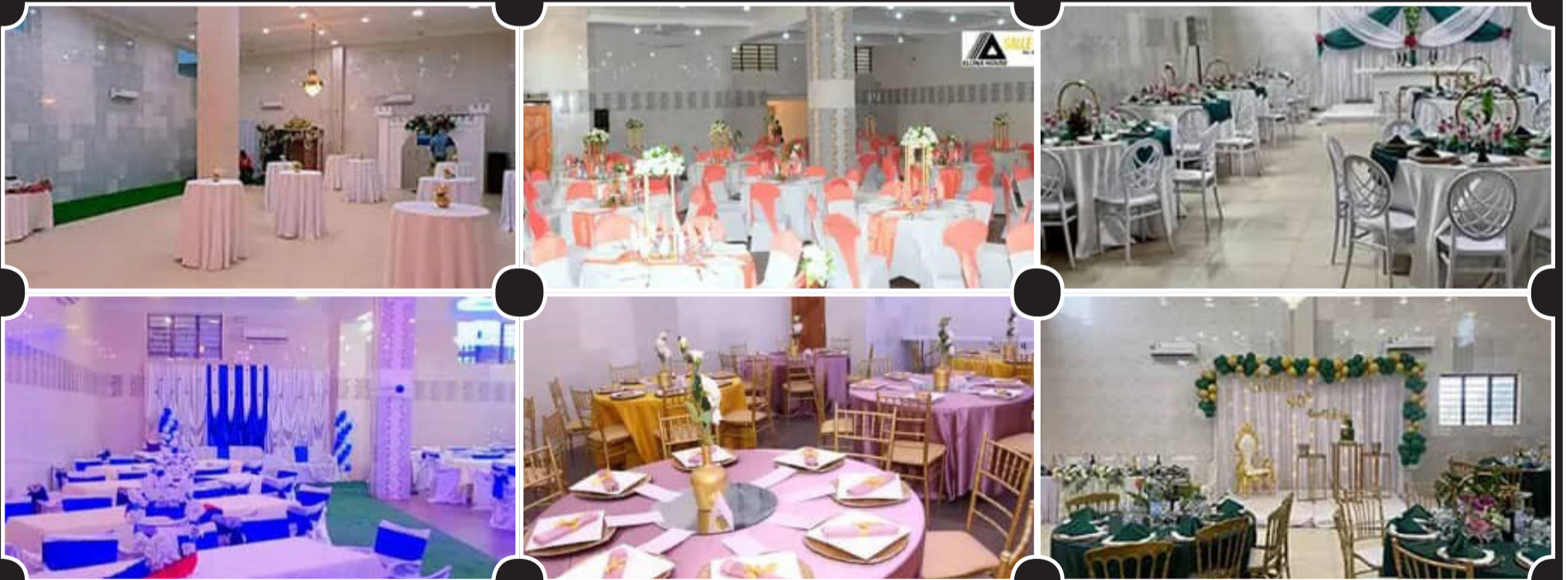


**SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE**
☎ 98 90 46 40

Appartements et résidences meublés " FENOÙ GUEST HOUSE " à Porto-Novo



Salle de fête et de conférence " ELONA HOUSE " à Porto-Novo



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Dowa - Tokpota**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99